

Paris, le 27 février 2023

Destinataires :

- Clubs du Top 12
- Comités Départementaux
- Comités Régionaux (pour diffusion aux Clubs)
- Responsables DRA

Réf : JB-KR/NV N°2023 - 116
Pôle des Activités Gymniques
Affaire suivie par : Nadia Vaudatin
☎ 01.48.01.24.52
Objet : Clubs formateurs
Campagne 2023

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

L'entraînement au sein des clubs de la Fédération Française de Gymnastique est une étape fondatrice des résultats obtenus ultérieurement par les gymnastes français. La Fédération souhaite structurer l'action des clubs et pôles afin de permettre à l'ensemble des disciplines d'accéder à la performance internationale. Le Comité Directeur a adopté le 14 décembre 2022 des modifications au guide des « clubs formateurs » et aux critères qui sont joints. La Fédération Française de Gymnastique reconnaît, en donnant une image renforcée, les entités structurées et activement engagées dans une démarche de performance positive.

Nous vous rappelons que vous devez vous conformer en tout point à la réglementation fédérale, notamment les dispositions relatives au cadre éthique et à la protection de la santé des gymnastes.

La Fédération ouvre à ce jour la campagne 2023. Tout club souhaitant obtenir ou renouveler la reconnaissance fédérale de l'identification « Club formateur » doit en faire la demande avant le **31 mai 2023**. Pour les clubs devant renouveler leurs demandes (fin de validité au 31/08/2023), vous trouverez ci-joint, le tableau récapitulatif.

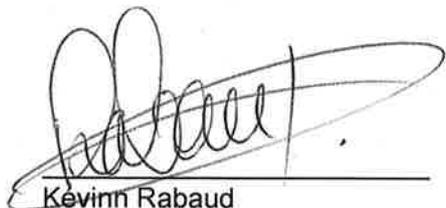
Le questionnaire doit être renvoyé auprès de la Fédération à (nadia.vaudatin@ffgym.fr) pour enregistrement **et** au référent PAS et/ou du DHN de la discipline au sein de la Direction Technique Nationale.

Nous vous informons que tous les documents annexés sont disponibles sur le site fédéral.

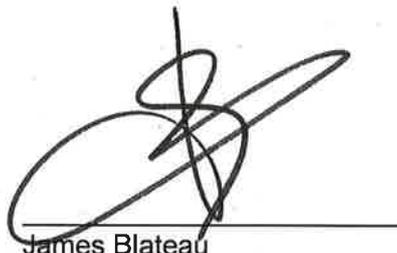
Après avis motivé de la Direction Technique Nationale, cette reconnaissance « club formateur » sera délivrée par le Bureau Fédéral. Elle sera attribuée pour une discipline et pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} septembre suivant la demande.

En cas de besoin d'information concernant l'accompagnement de votre club, vous pouvez contacter le/la responsable régional(e) du Programme d'Accession Sportive (PAS).

Espérant vous rencontrer prochainement sur les plateaux de compétition, nous vous prions d'agr er, Madame la Pr sidente, Monsieur le Pr sident, l'expression de nos salutations distingu es.



Kevinn Rabaud
Directeur Technique National



James Blateau
Pr sident

Pi ces jointes : Guide « clubs formateurs » – Crit res – Questionnaires - R f rents

Copie : Comit  Directeur – DHN – PAS nationaux – CTS – Coordonnateurs ETR.